

FIN DE VIE :

COMPRENDRE POUR AGIR

Qu'appelle-t-on obstination déraisonnable ?

**YAŞAMIN SONU:
HAREKET ETMEYİ ANLAMAK
MANTIKSIZ ISRAR NEDİR?**



Fin de vie
Soins Palliatifs
CENTRE NATIONAL

QU'APPELLE-T-ON OBSTINATION DÉRAISONNABLE ?

On parle d'obstination déraisonnable (ou d'acharnement thérapeutique) lorsque des traitements ou des actes médicaux sont poursuivis alors qu'ils sont inutiles, disproportionnés ou n'ayant pas d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie. Le médecin doit s'abstenir de toute obstination déraisonnable et le patient a le droit de refuser tout traitement ou acte médical qui lui paraît inutile ou disproportionné.

1. Que dit la loi ?



Vous pouvez refuser tout traitement.



L'hydratation et la nutrition artificielles constituent des traitements et peuvent donc être arrêtées au titre du refus de traitement ou de l'obstination déraisonnable.



Le médecin doit s'abstenir de toute obstination déraisonnable.

Vous êtes en droit d'exprimer votre volonté après avoir été informé des conséquences de vos choix par votre médecin.

2. Les critères pour juger de l'obstination déraisonnable ?

Critères médicaux :

Les actes (examens ou investigations ou traitements) qui s'avèrent inutiles et/ou disproportionnés, et/ou n'ont d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie

En l'absence d'éléments permettant d'établir votre volonté, le refus des traitements ne peut être présumé.

Si vous vous trouvez hors d'état d'exprimer votre volonté, la décision est prise par votre médecin après une procédure collégiale.

Critères relatifs à votre volonté :

Lorsque vous vous trouvez hors d'état de vous exprimer, votre volonté est établie par :



Vos directives anticipées



Votre personne de confiance



Le témoignage de vos proches

à défaut

à défaut

MANTIKSIZ ISRAR NEDİR?

Mantıksız ısrar (veya terapötik inat), gerekli olmadıkları, orantısız oldukları veya yaşamın yapay olarak sürdürülmesinden başka bir etkisi olmadığı halde tıbbi tedavi veya prosedürlere devam edildiğinde ortaya çıkar.

Doktorlar mantıksız ısrarda bulunmaktan kaçınmalıdır ve hastalar gerekli olmayan veya orantısız görünen herhangi bir tedavi veya tıbbi prosedürü reddetme hakkına sahiptir.

1. Kanun ne diyor?



İstediğiniz tedaviyi reddedebilirsiniz.



Yapay hidrasyon ve beslenme tedavi niteliğindedir ve bu nedenle tedaviyi reddetme veya mantıksız ısrar gerekçesiyle kesilebilirler.



Doktor, mantıksız ısrar tutumundan kaçınmalıdır.

Doktorunuz tarafından seçimlerinizin sonuçları hakkında bilgilendirildikten sonra isteklerinizi ifade etme hakkına sahipsiniz.

2. Mantıksız ısrar konusunu değerlendirirken kullanılan kriterler nelerdir?

Tıbbi kriterler:

Gerekli olmadığı ve/veya orantısız olduğu kanıtlanan ve/veya yaşamın yapay olarak sürdürülmesinden başka bir etkisi olmayan eylemler (muayeneler veya araştırmalar veya tedaviler).

Taleplerinize ilişkin kanıt bulunmaması halinde, tedaviyi reddettiğiniz varsayılmaz.

İsteklerinizi ifade edemiyorsanız, toplu bir karar sürecinin ardından doktorunuz tarafından karar verilir.

Taleplerinizle ilgili kriterler:

Kendinizi ifade edemediğiniz durumlarda, istekleriniz şu şekilde belirlenir:



Önceden verilmiş talimatlarınız



Güvenilen kişiniz



Yakınlarınızın ifadeleri

başarısız olursa

başarısız olursa

QU'APPELLE-T-ON OBSTINATION DÉRAISONNABLE ?

On parle d'obstination déraisonnable (ou d'acharnement thérapeutique) lorsque des traitements ou des actes médicaux sont poursuivis alors qu'ils sont inutiles, disproportionnés ou n'ayant pas d'autre effet que le seul maintien artificiel de la vie. Le médecin doit s'abstenir de toute obstination déraisonnable et le patient a le droit de refuser tout traitement ou acte médical qui lui paraît inutile ou disproportionné.

3. Qui se passe-t-il après l'arrêt des traitements jugés déraisonnables ?



Traitement
de la douleur



Soulagement
des symptômes



Accompagnement
du patient
et de ses proches



Sédation profonde et continue jusqu'au décès à votre demande ou sur proposition de l'équipe soignante, si les critères de la loi sont remplis.

Les équipes de soins ont le devoir de ne pas vous abandonner et de tout mettre en œuvre pour que votre fin de vie se déroule dans les meilleures conditions possibles.

MANTIKSIZ ISRAR NEDİR?

Mantıksız ısrar (veya terapötik inat), gerekli olmadıkları, orantısız oldukları veya yaşamın yapay olarak sürdürülmesinden başka bir etkisi olmadığı halde tıbbi tedavi veya prosedürlere devam edildiğinde ortaya çıkar.

Doktorlar mantıksız ısrarda bulunmaktan kaçınmalıdır ve hastalar gerekli olmayan veya orantısız görünen herhangi bir tedavi veya tıbbi prosedürü reddetme hakkına sahiptir.

3. Mantıksız ısrar olduğu düşünülen tedaviler kesildikten sonra ne olur?



Ağrı tedavisi



Semptomların hafifletilmesi

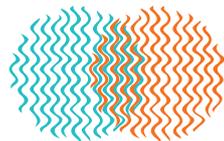


Hastalar ve aileleri için destek



Sizin isteğiniz veya bakım ekibinin önerisi üzerine, yasal kriterlerin karşılanması halinde, ölüm gerçekleşene kadar yoğun ve sürekli sedasyon.

Bakım ekipleri sizi yalnız bırakmamak ve yaşamınızın son döneminin mümkün olan en iyi koşullarda gerçekleşmesini sağlamak için ellerinden gelen her şeyi yapmakla yükümlüdür.



**Fin de vie
Soins Palliatifs**
CENTRE NATIONAL

LA PLATEFORME D'INFORMATION

du Centre national Fin de vie Soins Palliatifs
est à votre écoute du **lundi au vendredi**

au **01 53 72 33 04**

Vous pouvez également envoyer votre message
à la plateforme par courriel à :

contact@spfv.fr

ou utiliser le formulaire de contact :

**[https://www.parlons-fin-de-vie.fr/
qui-sommes-nous/contact/](https://www.parlons-fin-de-vie.fr/qui-sommes-nous/contact/)**

Elle assure des missions d'**information sur les droits et les aides en matière de fin de vie et soins palliatifs** et d'**orientation** vers les dispositifs et les structures spécialisées en fonction de vos besoins.

Retrouvez nos publications sur **www.parlons-fin-de-vie.fr**



Le Centre national Fin de Vie Soins Palliatifs est la structure de ressource, d'expertise et de référence sur la fin de vie

Le Centre National Fin de Vie Soins Palliatifs

Un centre de ressources et de référence pour tous

Créé le 5 janvier 2016 par le ministère des Solidarités et de la Santé, le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV) contribue à identifier et à analyser la multiplicité des situations de fin de vie ainsi qu'à réfléchir à la manière d'améliorer et de faire évoluer les pratiques d'accompagnement de la fin de vie. Les missions du CNSPFV ont été renouvelées et élargies par décret, pour une durée de 5 ans à partir de janvier 2022.

Une commission d'expertise

La commission d'expertise est composée de représentants de professionnels, d'usagers, d'institutions et de chercheurs. Le CNSPFV en assure la présidence. La commission contribue à la définition du programme de travail annuel du CNSPFV, suit sa mise en œuvre et décide des suites à donner aux travaux réalisés.

Une équipe pluridisciplinaire

Le CNSPFV est constitué d'une équipe aux compétences variées (santé publique, statistique, droit, philosophie, recherche documentaire, communication, etc.) lui permettant de répondre à ses missions avec une approche transdisciplinaire.



Rendez-vous sur notre site

www.parlons-fin-de-vie.fr

